

Rennes, ville Amie des Aînés

Plan d'action 2023-2026



solidarité

RENNES s'engage



Exporama, visite de personnes âgées du Centre social des Longs-Prés © Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole

Édito



Nathalie Appéré,
Maire de Rennes
Présidente de Rennes Métropole



Christophe Fouillère,
Adjoint à la maire,
délégué au vieillissement et au quartier
Villejean – Beauregard

Nous vivons désormais dans une société de la longévité : l'espérance de vie a significativement augmenté et les plus de 60 ans représentent dorénavant plusieurs générations, avec des modes de vie, des besoins et des attentes différents.

En 2040, les Rennaises et les Rennais de 75 ans ou plus devraient voir leur nombre augmenter de 9 000 par rapport à 2018, soit l'équivalent de la population d'un quartier.

Face à cette évolution démographique, la Ville de Rennes a, de longue date, placé la question du vieillissement au cœur de ses politiques publiques. Notre ambition est simple : améliorer concrètement la qualité de vie des aînés, de manière globale. C'est ce qui nous pousse, par exemple, à rendre les logements plus accessibles ou à améliorer la transmission d'information, en ouvrant notamment une Maison des aînés et des aidants. C'est aussi la raison pour laquelle nous mettons en place des concertations avec les seniors, pour nous assurer que l'aménagement de notre ville est également pensé par et pour eux. C'est encore le sens de l'événement annuel « Viens, je t'emmène », qui vise à lutter contre l'isolement.

Ces réalisations ont permis à Rennes, engagée depuis 2011 dans la démarche « Ville amie des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé, de se voir récompensée, en 2023, du plus haut niveau du label décerné par le Réseau francophone du même nom.

Cette récompense est un encouragement à poursuivre nos efforts et à aller plus loin, pour que notre territoire soit toujours plus adapté au vieillissement. C'est dans cet esprit que le Conseil municipal de Rennes a adopté ce nouveau plan d'action « Rennes Ville Amie des aînés », co-construit avec les acteurs locaux, les habitants et les services de la collectivité.

Nous les remercions chaleureusement pour leur collaboration et leur implication au quotidien pour le bien-vivre des seniors.

Répondre aux défis de notre époque

La Ville de Rennes est concernée par le défi de la transition démographique.

Même si Rennes est une ville jeune et qu'elle connaît un vieillissement moins fort comparativement à la moyenne nationale, en 2040, les Rennais âgés de 75 ans et plus seront 9 000 de plus qu'en 2018. Rennes rencontre les particularités suivantes :

- Dans les quartiers prioritaires, le vieillissement au cours de la dernière décennie a été plus fort que dans les autres quartiers et particulièrement au Blosne et à Maurepas ;
- Selon les données INSEE de 2019, Rennes concentre une proportion plus importante d'aînés touchés par la pauvreté que les autres échelles de territoire que sont la Métropole et le Département.

12 % des personnes de la tranche d'âge 60-74 ans se trouvent en situation de pauvreté et 18 % pour la tranche d'âge 50-59 ans ;

- 44 % des Rennais de 65 ans et plus vivent seuls contre 27 % en moyenne dans les communes de la Métropole hors Rennes.

Cette augmentation du nombre de seniors est due à un double phénomène :

- L'arrivée des baby-boomers dans la tranche d'âge des 65 ans et + ;
- L'augmentation de l'espérance de vie.

Agir concrètement au quotidien

La Ville de Rennes œuvre depuis de nombreuses années en faveur des seniors au travers de la démarche « Amie des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé.

2012

Suite à une consultation des habitants, un premier plan d'action a été décliné autour de 4 thématiques :

- Habitat favorable au vieillissement
- Prévention de l'isolement
- Information et communication
- Mobilité et déplacement

2022-2023

Des ateliers avec les seniors, partenaires et professionnels ont été menés pour construire un deuxième plan d'action.

Ces ateliers, d'une durée de 2h30, ont permis des échanges en petits groupes sur les huit thématiques de la démarche « Ville amie des aînés » visant à améliorer la qualité de vie afin de permettre à toutes et tous de bien vieillir dans notre ville.

La Ville a bénéficié du soutien financier du « fonds d'appui des territoires innovants seniors » pour la réalisation des ateliers.

Les fondamentaux de notre politique en faveur des aînés

Nos valeurs

- Équité
- Participation à la citoyenneté
- Respect
- Lutte contre l'âgisme
- Expertise citoyenne
- Accompagnement des plus fragiles

Nos engagements

En juillet 2019, Rennes signe à nouveau la charte du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA)*.

- Mettre en place des actions favorisant la qualité de vie des seniors tout en tenant compte de leur pluralité;
- Encourager le vieillissement actif, en respectant les principes de choix, de liberté et de plaisir;
- Lutter contre l'âgisme et les préjugés rattachés aux seniors;
- Développer le sentiment d'appartenance et faciliter l'accès des habitants de tous âges aux ressources du territoire (services, activités, commerces, transports, etc.);
- Favoriser un environnement collectif bienveillant à l'égard des aînés et porter une attention particulière aux plus fragiles.

* Le RFVAA (dont la ville de Rennes est un des membres fondateurs) est une association indépendante d'intérêt général affiliée au Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En décembre 2023, après être auditée par Apave Certification, Rennes se voit remettre le label « Ami des aînés »[®] niveau platine.

L'obtention de ce label est conditionnée au respect des critères suivants :

- Répondre au défi démographique du XXI^e siècle;
- Organiser une gouvernance multipartenariale;
- Consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge;
- Élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés;
- Réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.





Exposition *Sortir, c'est le pied!* organisée par la Ville de Rennes avec l'association Yadlavie en 2022 © Yadlavie

Sommaire

Lien social et solidarité	p.8
Autonomie, services et soins	p.10
Habitat	p.12
Participation citoyenne	p.14
Information communication	p.16
Espaces extérieurs et bâtiments	p.18
Transports et mobilité	p.20
Culture et loisirs	p.22
Démographie	p.24

Lien social et solidarité

Contexte

Les personnes âgées sont particulièrement exposées à l'isolement résidentiel et à la solitude. Les aînés qui sont confrontés à la perte d'autonomie peuvent rétrécir leur périmètre de vie, sortir de moins en moins de chez eux et réduire leurs contacts sociaux. La peur de sortir, la crainte de déranger les autres ou encore le refus de demander de l'aide créent un cercle vicieux d'enfermement. Un événement douloureux comme le décès du conjoint ou de proches peut aussi amener à un repli sur soi. D'autres facteurs socio-culturels augmentent le risque d'isolement des personnes âgées comme de faibles revenus ou l'habileté dans l'usage des outils numériques.

Les associations de solidarité et les équipements de quartier sont des acteurs essentiels au plus près des habitants. Ils favorisent le lien social par leurs actions de proximité. La Ville de Rennes les soutient à travers différentes aides et subventions. La Maison des aînés et des aidants, équipement de la Ville, est également un lieu privilégié de soutien et d'information aux aînés et aux aidants.

Enjeu

→ Permettre aux aînés de bénéficier de moments d'échanges, d'écoute, de participation à la vie de la cité, indépendamment de sa situation ou et son âge. Lutter contre l'isolement des aînés et le prévenir.

* Stratégie

- Développer et coordonner les actions entre les acteurs qui favorisent le lien social dans les quartiers.
- Identifier et toucher les personnes isolées.
- Favoriser les moments de rencontres intergénérationnelles.

« On a besoin des autres, on a aussi des choses à apporter. Le pire de tout, c'est de ne plus servir à rien. »

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022



Dans le cadre de « Viens, je t'emmène », bal intergénérationnel au lycée Bréquigny. © Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole

En 2020

Personnes vivant seules selon l'âge :

34,9 % de 55 à 64 ans

39,3 % de 65 à 79 ans

54,3 % de 80 ans ou plus

Taux de pauvreté par tranche d'âge :

18 % de 50 à 59 ans

12 % de 60 à 74 ans

7 % de 75 ans ou plus



🔍 Actions de solidarité

Anim' à Dom

Des bénévoles de l'Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités rennais (OPAR) proposent des visites hebdomadaires à domicile aux personnes âgées qui éprouvent le besoin d'échanger et de dialoguer.

Accompagnement à Domicile Administratif

Un dispositif gratuit du CLIC de Rennes pour faciliter l'accès aux démarches administratives et aux droits.

Nos actions

- Aller vers les personnes les plus fragiles et isolées.
- Favoriser l'intergénérationnel avec une attention pour les quartiers politique de la Ville.
- Poursuivre et développer des actions pour favoriser le lien social.

Mesures phares

- Organiser un séminaire sur la lutte contre l'isolement en 2024 avec les partenaires.
- Soutenir et développer les visites de convivialité ou de loisir à domicile par les Petits Frères des Pauvres, Unis-Cité, l'OPAR...
- Poursuivre le travail sur la complétude du registre des personnes vulnérables afin de recenser davantage de personnes. Utiliser ce registre tout au long de l'année en ayant une vigilance particulière dans les périodes de veille saisonnière.

Autonomie, services et soins

Contexte

Face au souhait d'une majorité de personnes âgées de vieillir à domicile, au-delà d'un logement adapté, l'accès à une offre de soins et de services constitue l'un des critères essentiels à l'accompagnement à domicile. Le soutien aux proches aidants est également important pour leur permettre de mieux appréhender leur rôle au quotidien et favoriser les moments de répit.

La Ville de Rennes avec son Centre communal d'action sociale gère un Service autonomie à domicile (SAD), une Résidence autonomie et six EHPAD. La Maison des aînés et des aidants, lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement au bien vieillir, est dédié aux personnes âgées et aux proches aidants. Cet équipement dispose d'un appartement témoin qui sert de ressource pour sensibiliser la population sur l'adaptation du logement et ainsi préserver l'autonomie.



Véronique, aide à domicile © Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole

Enjeux

- Avoir accès à des services de proximité qui répondent aux besoins et attentes en termes de soutien à domicile.
- Accompagner et soutenir les aidants.
- Disposer d'un logement adapté aux besoins de l'avancée en âge.
- Préserver son autonomie et l'entretenir.

* Stratégie

- Renforcer les actions favorisant l'adaptation du logement (information/ communication, ressources en ergothérapie, visites conseils).
- Fluidifier le parcours de l'utilisateur pour bénéficier des services de proximité.
- Développer l'aide aux proches aidants.
- Soutenir et valoriser les ateliers de prévention

**« Pour les personnes âgées,
il y a une recherche de proximité...
Et il y a un besoin de soins plus régulier »**

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022

30 services d'aide à domicile

3 Services de soins infirmiers à domicile

20 maisons de retraite

26 % des places en Ephad gérées par le CCAS de la Ville de Rennes

3 résidences Autonomie

7 résidences Seniors

3 résidences intergénérationnelles



Rennes recrute

- Des équipes solidaires! Des managers qui accompagnent
- Des actions de cohésion et de formation pour développer les compétences
- Une organisation de travail qui respecte le bien-être des résidents et des professionnels

Nos actions

- Renforcer l'accompagnement autour de l'adaptation du domicile.
- Développer un dispositif renforcé pour le soutien à domicile de personnes âgées en perte d'autonomie.
- Agir pour la prévention et l'accompagnement de la perte de l'autonomie.
- Prendre en compte le vieillissement de la population dans le contrat local de santé.

Mesures phares

- Transformer les services de l'accompagnement à domicile du CCAS en Service autonomie à domicile (SAD) intégrant l'aide, l'accompagnement, les soins et le soutien à la vie sociale.
- Valoriser les métiers de l'accompagnement à domicile, et les rendre attractifs.
- Recenser et faire connaître les ressources en conseils d'ergothérapeutes pour l'adaptation du logement existant sur le territoire.
- Accroître la formation et le soutien aux aidants en coordination avec les acteurs du territoire.
- Promouvoir les ateliers « Bien vieillir ».

Habitat

Contexte

Avec le vieillissement de la population, l'adaptation des logements devient une préoccupation majeure qui nécessite de sensibiliser l'ensemble des professionnels de l'habitat mais aussi les personnes âgées et leurs proches. Disposer d'un logement adapté participe en effet grandement à la possibilité de rester vivre chez soi.

La Ville de Rennes a défini une démarche visant à promouvoir un habitat adapté aux seniors au travers de son premier plan d'action Rennes Ville Amie des Aînés de 2012.

Une décennie plus tard, les actions mises en place notamment en termes de construction et d'adaptation des logements se poursuivent.

« Quand on prend de l'âge, le grand frein c'est de déménager : qui s'en occupe ? Comment ? Comment réaménage-t-on ? [...] On est attaché à son quartier et on crée des liens »

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022

Enjeu

→ Permettre aux personnes âgées de disposer d'un logement adapté ou aisément adaptable, dans un environnement accessible et bien aménagé pour se déplacer facilement, et situé de préférence à proximité des aménités (services, commerces, arrêt de bus, etc.).

* Stratégie

- S'appuyer sur le programme de l'habitat (PLH) 2023-2028 pour adapter l'offre existante et programmer une nouvelle offre.
- Sensibiliser les professionnels du logement et de l'urbanisme aux enjeux de l'habitat adapté aux seniors.
- S'appuyer sur une carte actualisée des secteurs favorables au vieillissement et sur un mode d'emploi de l'adaptation des logements au vieillissement.



Visite par une ergothérapeute de l'appartement témoin © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole



Dans le parc social Rennes Ville et Métropole

Une brochure présente les différents types de logement sociaux accessibles aux seniors dans Rennes et sa métropole, et explique comment en faire la demande.



Le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement

Le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement propose une quarantaine de préconisations concrètes d'aménagements dans le neuf et dans l'ancien à destination :

- des professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme, de la promotion immobilière, de l'habitat public et privé ;
- des particuliers.

Nos actions

- Contribuer au développement d'une offre de logements diversifiée, adaptée aux seniors.
- Assurer une meilleure connaissance du patrimoine social de la ville et l'identification des besoins des locataires seniors.
- Accompagner la mobilité résidentielle des seniors.

Mesures phares

- Fixer dans la convention de contractualisation PLH 2023-2028 signée entre Rennes Métropole et la Ville de Rennes un objectif chiffré de 40% minimum de réalisation d'habitats adaptés au vieillissement (T2 et T3) dans les secteurs identifiés comme favorables.
- Inciter les habitants seniors à anticiper les travaux d'adaptation de leurs logements en s'appuyant sur la Maison des aînés et des aidants : orientation et conseils, visites d'un appartement témoin.

Participation citoyenne

Contexte

La retraite est une étape de vie qui ouvre des perspectives et peut offrir un nouvel espace de liberté. L'implication dans le bénévolat ou dans les instances participatives contribue à rester actif et à mettre en valeur les compétences et l'expérience des seniors. Cette participation à la vie locale et à la société favorise fortement le lien social et la réalisation de soi.

Engagée dans la démarche Ville amie des aînés depuis 2011 dont un des piliers est la participation des habitants, la Ville de Rennes sollicite les aînés sur leur expertise d'usage pour adapter ses politiques au plus près des besoins et des attentes, dans un objectif de construire un environnement favorable au vieillissement. De nombreux seniors s'impliquent dans les instances participatives, lors des consultations et dans l'engagement bénévole.

Enjeux

- Donner aux personnes âgées la possibilité de s'exprimer et de faire part de leur expertise d'usage.
- Participer à la vie de la cité et faire entendre son point de vue en tant qu'habitant senior.

* Stratégie

- Poursuivre la sollicitation des seniors et la développer.
- En lien avec les services de la collectivité et les partenaires, inviter et associer les aînés à faire part de leur expertise et besoins, lors de projets d'aménagement ou de réaménagement de l'espace public, en faveur de l'accessibilité des supports numériques ou des transports.



Des aînés impliqués

7 ateliers organisés pour le diagnostic participatif
Rennes Ville Amie des Aînés en 2022

13 bénévoles seniors à la MDAA

113 bénévoles de 60 ans et plus à l'OPAR

7 bénévoles à la Commission senior
au centre socioculturel Les Longs Prés

Et bien d'autres...

Nos actions

- Favoriser la participation citoyenne et l'expression des aînés.
- Recourir à l'expertise d'usage des seniors.

**«Qu'on arrête de parler pour nous,
je veux que l'on parle avec nous.
Sentir que l'on fait société»**

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022

Mesures phares

- Mettre en place un « Groupe consultatif Senior » et accompagner son fonctionnement.
- Mettre en place une instance « usagers » du nouveau Service autonomie à domicile du CCAS.
- Tester dans le cadre des parcours découvertes des liaisons sur des trajets identifiés comme pouvant répondre à des besoins des seniors.
- Proposer à Keolis Rennes d'associer des aînés issus du futur groupe citoyen seniors rennais aux études d'accessibilité transport (continuités piétonnes, dimensionnement des quais, éclairage, bancs aux arrêts).
- Solliciter l'expertise d'usage pour évaluer et tester ponctuellement l'ergonomie et les contenus proposés via les supports numériques (site internet, application Ici Rennes, réseaux sociaux etc.).

Information communication

Contexte

Favoriser le vieillissement actif entend la participation à la vie de la cité. Cette participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information. Qu'il s'agisse d'orienter, de proposer des services ou des événements, la Ville de Rennes est un des maillons essentiels dans le relai et l'accès à l'information pour les seniors.

La diversité des sujets susceptibles de concerner les aînés ainsi que la nécessité de concerter à la fois les usagers, les prescripteurs du secteur des personnes âgées et les proches aidants demande une communication multicanale.

Il convient également de veiller à l'accessibilité des différents supports d'information ou de communication. Au-delà des médias, le contact humain et l'information de proximité s'avèrent essentiels et restent largement plébiscités par les seniors.

Enfin, la manière de représenter les aînés et l'image renvoyée des seniors constituent des éléments de lutte contre l'âgisme à prendre en compte dans la communication locale.



Viens je t'emmène, atelier numérique autour de WhatsApp
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Enjeux

- Faciliter l'accès aux informations utiles aux aînés et leurs proches et pour l'ensemble des acteurs chargés de les orienter ou de les accompagner.
- Accompagner et faciliter l'accès au numérique, en prenant en compte la diversité des situations et des besoins.
- Contribuer à véhiculer une image positive et diversifiée du vieillissement, qui met en avant la contribution des aînés.

* Stratégie

- Diversifier les modes et canaux d'information et continuer à développer l'accessibilité des informations mises à disposition.
- Actualiser les informations et veiller à diffuser une image positive des seniors qui sont des aidants familiaux, des bénévoles associatifs, des citoyens impliqués.
- Développer la connaissance de l'offre et des besoins du territoire pour mieux orienter les services et les actions proposés.



Un lieu ressource central et accessible

La Maison des Aînés et des Aidants
34, place du Colombier
02 23 62 21 45

En 2023

9 300 passages à la Maison des aînés et des aidants

Nos actions

- Proposer des modes d'information diversifiés et accessibles.
- Faciliter et accompagner l'accès au numérique.

«J'ai eu des difficultés pour utiliser internet... C'est très important de conserver les services et les endroits où l'on peut se renseigner. L'aide administrative est indispensable»

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022

Mesures phares

- Retravailler la rubrique personnes âgées du site internet metropole.rennes.fr et mettre en ligne des informations et conseils, notamment sur l'habitat, les déplacements et les lieux ressources.
- Dans les supports papier, veiller au choix des caractères, polices et graphismes utilisés selon les préconisations qui ont été travaillées en concertation avec des aînés.
- Mieux identifier le CLIC et la MDAA comme porte d'entrée et lieu ressource pour les aînés et les aidants.
- Informer sur les divers ateliers et aides numériques, dont ceux proposés par les médiateurs socio-numériques des espaces sociaux, le Pimms (Maison France Services), la Maison des aînés et des aidants, maisons de quartiers, etc.).
- Aller vers les aînés susceptibles d'être en fragilité numérique, en particulier en mobilisant les ressources disponibles (conseillers numériques, aide administrative à domicile, jeunes en service civique, etc.).

Espaces extérieurs et bâtiments

Contexte

La qualité de vie des aînés et le maintien de leur indépendance sont fortement corrélés à la qualité des cheminements et à la facilité d'accès aux espaces extérieurs et aux bâtiments. C'est pourquoi l'aménagement de la voirie, l'entretien et la propreté des trottoirs, la pose de mobilier urbain pour se reposer, l'installation de toilettes publiques ou encore l'accessibilité aux équipements culturels et de loisirs, aux parcs et jardins sont essentiels au bien-être et à l'autonomie des seniors.

À Rennes, afin de sensibiliser les agents et élus de la collectivité à l'importance de l'accès physique aux espaces extérieurs, des ateliers de simulation du vieillissement sont proposés.

Les seniors sont également régulièrement associés, via des tests et marches exploratoires, à des démarches d'aménagements urbains et d'entretien de la voirie.

Enjeux

→ Aménager l'espace public pour permettre et encourager les déplacements piétons en toute sécurité.

- Pour les aînés, pouvoir se déplacer le plus longtemps possible de manière à ne pas dépendre d'un tiers et conserver son autonomie.
- Prévenir les difficultés d'accès aux services et équipements nécessaires à la vie quotidienne et sociale, à la culture, aux loisirs.
- Éviter le repli sur soi, l'isolement et les situations de dépendance contreproductives en matière de santé et de qualité de vie.

* Stratégie

- S'appuyer sur le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE), sur le plan piétons et sur le Schéma de cohérence d'aménagement lumière (SCAL), et selon le guide d'aménagement des espaces publics.
- Utiliser le guide d'aménagement des espaces publics.
- Travailler en transversalité.



Nos actions

- Aménager les espaces de manière à favoriser les déplacements piétons.
- Veiller à la sécurité des déplacements.
- Veiller à l'accessibilité des bâtiments.
- Poursuivre la sensibilisation des professionnels et élus chargés de l'aménagement des espaces de manière à ce qu'ils tiennent compte des besoins des seniors.
- Continuer de recourir à l'expertise d'usage des seniors
- Être attentif à l'installation de bancs aux emplacements idoines en respectant le cahier des prescriptions générales de l'espace public.
- Poursuivre la mise en accessibilité PMR des bâtiments publics dont la Ville est propriétaire via l'Agenda d'accessibilité programmé.

Mesures phares

- Lors de chaque opération de maintenance, intégrer des travaux d'amélioration d'accessibilité de la voirie et de la chaussée.
- Travailler avec des représentants seniors à des cheminements permettant de se rendre en différents points dans les parcs et jardins en s'assurant notamment de la qualité des revêtements des sols (pose de gravillonné sablé par exemple).
- Actualiser et mettre à jour le répertoire des toilettes publiques en assurant sa diffusion dans chaque quartier.

**« Les trottoirs : il faut pouvoir y marcher sans risque de chute... J'ai été bousculé par une trottinette quand j'étais à pied...
Les toilettes publiques : il faut les trouver »**

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022



Transports et mobilité

Contexte

Lorsque l'on avance en âge, se déplacer aisément permet de choisir ses loisirs et ses activités, d'accéder aux commerces et aux services et ainsi de continuer à participer à la vie sociale. Même si la marche à pied est le premier moyen de déplacement des seniors, l'accès aux transports en commun constitue l'une des conditions essentielles pour favoriser le vieillissement actif. La démarche Ville amie des aînés encourage à prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la création de nouveaux transports. Il est important de veiller à la gamme de choix, à l'accessibilité ou encore à la conduite des seniors.

L'organisation des transports en commun et le déploiement du réseau cyclable relèvent de la métropole. La Ville de Rennes rencontre toutefois des particularités et peut agir à son niveau en matière de sécurité et de contrôle routier, de définition des zones à trafic limité, ou d'actions de sensibilisation à l'utilisation de formes de transports alternatives à la voiture. Elle connaît également bien le réseau d'acteurs intervenant auprès du public seniors et peut assurer le relai d'informations.

Enjeux

- Prévenir les difficultés d'accès aux commerces et services, aux loisirs, à la culture.
- Permettre aux aînés de se déplacer en toute autonomie.
- Améliorer la cohabitation des usages de la voirie.
- Sécuriser les déplacements.

* Stratégie

- Participer à la promotion des modes alternatifs à la voiture.
- Faire connaître les dispositifs existants en termes de transports en commun.
- Associer les seniors lors de tests.

« Prendre le bus, c'est compliqué quand on a une canne... Je ne reconnais pas bien les lignes de bus »

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022



Transport en commun

25 lignes urbaines

2 lignes de métro

1 navette électrique gratuite expérimentale dans le centre historique

À pied ou à vélo

1 réseau cyclable

1 Maison du vélo

80 % des rues en zone de circulation apaisée (limitées à 30 km/h ou moins)

Des zones de rencontre pour une cohabitation des piétons et des véhicules à faible vitesse. Ces zones font l'objet de règles de circulation spécifiques.

STARmeguide

STARmeguide est un service d'accompagnement dédié aux personnes de tous âges, à mobilité réduite ou en situation de handicap pour effectuer un déplacement en bus ou en métro en étant guidé par un accompagnateur STAR.

Nos actions

- Favoriser l'usage des transports alternatifs à la voiture.
- Recourir à l'expertise d'usage des aînés.
- Informer sur les offres proposées par la STAR en termes de services d'accompagnement (service HandiStar, STARmeguide, les « parcours-découvertes », les « ateliers numériques », ateliers remise en selle, etc.) et d'offres tarifaires.
- Poursuivre les événements comme la « Fête du vélo et de la marche ».

Mesures phares

- Poursuivre l'expérimentation de la navette électrique dans le centre-ville historique.
- Tester avec des seniors des trajets en transport en commun, en vélo ou à pied, identifiés comme pouvant répondre à des besoins spécifiques (accès aux marchés, commerces, équipements culturels et de loisirs).

Culture et loisirs

Contexte

L'activité physique et les sorties ont un effet positif sur la santé et le bien-être. Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, l'OMS recommande 150 minutes d'activités modérées par semaine telles que marcher d'un pas vif, bricoler, faire le ménage, danser ou jardiner. La culture et les loisirs favorisent les interactions et la création de liens en particulier intergénérationnels.. Encourager la participation sociale, c'est agir dans le même temps et de façon efficace contre l'isolement des personnes âgées.

La Ville de Rennes multiplie les initiatives pour que la culture et les loisirs soient accessibles au plus grand nombre. Elle a adopté une politique d'accessibilité au sein des équipements culturels et des activités qui s'y déroulent. Au-delà de l'offre proposée par les équipements de la Ville, les associations jouent un rôle important dans la diversification des propositions. Elles sont de véritables acteurs de proximité et de lien social, à l'initiative d'un foisonnement d'animations dans les quartiers. Richesse pour la vie locale, elles œuvrent au quotidien au contact des habitants. La Ville de Rennes soutient les associations à travers différentes aides et subventions.

Enjeu

→ Proposer des activités adaptées au vieillissement selon les besoins et capacités des seniors et leur lieu de vie.

* Stratégie

- Poursuivre l'offre culturelle et de loisirs, et favoriser la participation des plus éloignés ou empêchés.
- Encourager les équipements à développer leurs propositions vers le public senior.

« On recherche une activité de qualité avec de la convivialité... Tout existe, mais il n'y a pas assez de visibilité. »

Extrait des ateliers aînés / aidants de juin et juillet 2022



🔍 Accès à la culture et aux loisirs

Gratuité

- Des bibliothèques.
- Des expositions permanentes au Musée des beaux-arts, au musée de Bretagne, à La Criée ainsi qu'à l'Écomusée de la Bintinais toute l'année.
- Des expositions temporaires de tous les musées de la Ville ainsi que le FRAC chaque premier dimanche du mois.
- Des activités physiques proposées par les éducateurs sportifs de la Ville.
- Des ateliers de la Maison des aînés et des Aidants.

Des événements et sorties

- Cet été à Rennes
- Rennes à la Mer et au Vert
- Un Dimanche au Thabor
- Viens, je t'emmène !



Un dimanche au Thabor © Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole

Nos actions

- Proposer des activités accessibles aux personnes âgées.
- Informer davantage les personnes âgées sur les initiatives qui leur sont destinées en tant que bénéficiaires et/ou acteurs.

Mesures phares

- Développer et soutenir les activités de loisirs et de vie sociale à domicile pour les personnes âgées qui ont des difficultés pour sortir (isolées et/ou en perte d'autonomie).
- Poursuivre et élargir l'accès aux animations proposées par les établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS de la Ville de Rennes.
- Améliorer la promotion du dispositif Sortir! auprès des seniors.
- Centraliser l'information au sujet des lieux ressources, des activités et événements proposés, en précisant les conditions d'accès (financières, géographiques, transports...).

Démographie

Quelques chiffres

Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Habitants	206 604	100	213 454	100	222 485	100
60 à 74 ans	21 027	10,2	23 345	10,9	24 984	11,2
75 ou plus	15 439	7,5	16 440	7,7	17 159	7,7

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Personnes vivant seules selon l'âge – population des ménages en %

	2009	2014	2020
55 à 64 ans	30,6	33,4	34,9
65 à 79 ans	32,8	34,8	39,3
80 ans ou plus	53,5	51,1	54,3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020

	Taux en %
50 à 59 ans	18
60 à 74 ans	12
75 ans ou plus	7

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2023.

Projection du nombre de personnes > 65 ans sur Rennes Métropole à l'horizon 2030/2040

	2018	2030	évolution	2040	évolution
Rennes Métropole	67 392	87 804	30,3%	104 025	18,5%
dont Rennes	31 265	35 146	12,4%	38 075	8,3%
dont Métropole hors Rennes	36 127	52 658	45,8%	65 950	25,2%

Source : Audiar



Atelier intergénérationnel Centre socio culturel des Long-prés © Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole

Remerciements

Aux membres du comité de suivi Rennes Villes Amie des Aînés (instance de pilotage);

Aux participants aux ateliers aînés aidants;

Aux participants aux ateliers partenaires;

Aux référents des services de la démarche Rennes Ville Amie des Aînés;

À l'ensemble des élus, directions, services et partenaires rencontrés pour l'élaboration de l'état des lieux du territoire;

Aux prestataires Autonomii et VAA Conseil pour les ateliers aînés-aidants, partenaires et l'état des lieux;

Aux financeurs du Fonds d'appui qui ont soutenu la réalisation du diagnostic participatif et partenarial.

Vous pouvez vous procurer les documents de synthèse et détaillés des ateliers aînés-aidants et partenaires ainsi que l'état des lieux en faisant la demande par mail : politique.gerontologique@ccasrennes.fr



Lauréat du
**FONDS D'APPUI
POUR DES TERRITOIRES
INNOVANTS SENIORS**

un accélérateur d'innovations des
collectivités pour mieux vieillir



soutenu par :
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie
cnsa

**BANQUE des
TERRITOIRES**



Mobilité des aînés © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole



création graphique : Atelier Baudelaire — mise en page : Nolwenn Turlin
impression : imprimerie de Rennes Métropole, labellisée Imprim'Vert – mars 2024



Ville de RENNES
vivre en intelligence